



Extrait du Ecole élémentaire de l'Abbaye - PASSY (74)

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/abbaye.passy/spip.php?article861>

Inscriptions 2011/2012

- Le placard à archives - Année scolaire 2010-2011 -



Date de mise en ligne : samedi 16 avril 2011

Ecole élémentaire de l'Abbaye - PASSY (74)

Votre enfant entre l'année prochaine à l'école de l'Abbaye...

- ▶ Vous résidez sur le secteur de l'école, la mairie inscrit d'office votre enfant à l'école élémentaire si votre enfant était scolarisé à l'école maternelle de l'Abbaye
- ▶ Vous résidez hors du secteur de recrutement de l'école (car vous avez déménagé durant la scolarité en maternelle ou vous bénéficiez d'une dérogation) : dans ce cas vous devez remplir un formulaire de demande de dérogation auprès du service « éducation jeunesse » de la mairie de Passy
- ▶ Vous arrivez sur le secteur de l'école...

Dans tous ces cas, l'inscription pédagogique à l'école élémentaire est obligatoire. Pour cela je vous invite le :

Mardi 31 mai 2010 à 17h00 dans la classe de CP de l'école élémentaire de l'Abbaye

afin de réaliser cette inscription.

Cette rencontre sera l'occasion :

- ▶ De remplir la fiche de renseignements/fiche d'urgence
(Merci de vous munir de tous vos numéros de téléphone, portable, travail...ainsi que de votre adresse mail)
- ▶ De vous expliquer le fonctionnement de l'école
- ▶ De vous présenter la classe de CP
- ▶ De vous faire visiter les locaux pour ceux qui ne connaîtraient pas l'école
- ▶ De répondre également à d'éventuelles questions
- ▶ De vous donner le livret d'accueil de l'école
- ▶ De vous donner la liste des fournitures pour la rentrée 2011/2012

Les enseignants vous recevront ensuite dès la rentrée des classes. Je recevrai également à cette occasion tous les parents pour chaque cycle afin de donner des informations générales sur la vie de l'école et les projets en cours.

D'ores et déjà vous pouvez consulter notre site internet où vous trouverez des renseignements utiles sur l'école à

l'adresse : Ce.0740622Z@ac-grenoble.fr

Comptant sur votre présence,

Le directeur de l'école élémentaire, M. Christophe GILGER